

JOURNAL MUNICIPAL MENSUEL DE LA COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO



Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



www.saintcastleguildo.com

N°
15

septembre 2009

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 ST-CAST-LE GUILD
TÉL. : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08
mairie@saintcastleguildo.fr

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
L'inauguration de St-Cast Port d'Armor	p 3
Informations municipales	p 5
État civil	p 7
Environnement : Assainissement et éclairage	p 8
Le dossier : Dernier recensement	p 10
Permis de construire	p 12
Infos pratiques	p 13
Actualité des associations	p 14
Festival "Un air de jazz"	p 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :
M. Jean François GIRARD
M^{me} Catherine FOUCAULT-COULIBALY,
M. Gérard VILT,
M^{lle} Lucie POAC

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGE :
RAYURES ET POINTILLÉS
Le Kerpont
22130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 80 49 44
Fax : 02 96 80 49 45
E-Mail : lletooo@wanadoo.fr

IMPRESSION ET FAÇONNAGE :
Imprimerie PEIGNE
22100 DINAN
Tél. : 02 96 39 22 17
Fax : 02 96 85 42 27

Photo de couverture :
Visuel fourni par la Municipalité de Saint-Cast Le Guildo

Dépôt légal imprimerie 2005



Le mot du maire



Édito

À l'heure où ces lignes s'écrivent, il est trop tôt pour tirer un bilan de la haute saison 2009, mais gageons que quelques temps forts resteront dans les souvenirs majeurs de l'année :

- la pleine réussite de la première édition "festival de jazz" (je suis sûr qu'il y en aura d'autres !),
- les fortes participations à tous nos événements traditionnels, etc.

Mais bien sûr ce qui restera, "écrit en majuscules", c'est l'inauguration de notre port en eau profonde !

Tant attendu, il est là ! Saint Cast Port d'Armor est désormais une adresse maritime qui ne demande qu'à croître et embellir ! Beaucoup reste à faire pour transformer la « zone portuaire » en un quartier animé, dynamique, vivant.

Avec vous je retiendrai de cette inauguration :

- La venue de très nombreux visiteurs, « voileux » ou non, foule bigarrée joyeuse et fière de partager ces instants « historiques »
- La mobilisation des associations (nombreuses, au risque d'en oublier je n'en cite aucune) et bénévoles, tous fiers de participer et de donner une bonne image de notre station.
- le sens du service des personnels communaux et collègues de la Communauté de Communes qui n'ont pas compté leurs efforts ;
- la bienveillance de ceux qui ont pu être gênés dans leur travail : les pêcheurs, les ouvriers des entreprises toujours sur le site.
- la promesse que ce quartier sera à la hauteur de nos espoirs : par exemple, on note déjà, la présence en escale, chaque soir depuis le début juillet, d'une trentaine de bateaux (dont de nombreux anglais).

Au-delà, sur un plan général, je retiens aussi la démonstration que tel chantier (un des plus gros d'Europe a-t-on dit) ne peut aboutir que si tous, œuvrent ensemble, sur la durée. Saint Cast Port d'Armor est le fruit d'une telle démarche.

Et maintenant ?...

Sont au programme, la fin des travaux du chantier (jusqu'en novembre certainement), les décisions quant à la finalisation du terre-plein de Canevez, le choix de la capitainerie (1er ouvrage à venir) et la poursuite des études d'aménagement du quartier, selon les axes principaux validés par le Conseil Municipal unanime, pour constituer le cadre que la CCI s'est engagée à respecter.

À suivre donc...

En attendant, merci à tous, et **Vive Saint Cast Port d'Armor !**

Jean FERNANDEZ
Maire de Saint-Cast Le Guildo

Pour votre information, ma lettre à M. Pernoud, Thalassa, France3, adressée suite à la diffusion de l'émission contestée (cf. Journal Municipal de mai/juin), n'a reçu aucune réponse... Par ailleurs à la demande de beaucoup de castins et guildocéens, je publie dans la page suivante, le discours prononcé le jour de cette inauguration.



Inauguration de SAINT CAST PORT D'ARMOR

Discours de Monsieur le Maire prononcé le 2 juillet 2009

Mon admiration et ma reconnaissance vont d'emblée à tous ceux qui ont œuvré pour que ce chantier pharaonique puisse accueillir aujourd'hui cette étape du tour de France à la voile et demain.... 800 bateaux. Mes pensées sont tournées vers tous les personnels qui ont travaillé dans des conditions difficiles, nuit et jour pendant deux hivers. Je tire mon chapeau aux ingénieurs et techniciens qui ont conçu ce magnifique projet. Qu'ils soient tous ici remerciés.



"Mes pensées sont tournées vers tous les personnels qui ont travaillé dans des conditions difficiles, nuit et jour pendant deux hivers. Je tire mon chapeau aux ingénieurs et techniciens qui ont conçu ce magnifique projet. Qu'ils soient tous ici remerciés."

DES NOMS QUI MÉRITENT D'ÊTRE CITÉS

Je citerai quelques noms: Celui d'un homme inconnu certainement pour bon nombre d'entre nous, qui a pendant des heures arpenté ce chantier. Je veux parler de Didier Cornic directeur des travaux de la société SMTP et bien sûr directeur des travaux de ce superbe port.

Je vous demande de l'applaudir lui et tout son personnel ainsi que les équipes des entreprises PORALU T.P.C., E.M.C.C., et MARC.

Je citerai également Madame Lepévidic et Monsieur Legal du Conseil Général,

"Je ne peux m'empêcher d'avoir aussi une pensée pour les riverains de ce chantier..."

omniprésents sur le chantier, d'humeur toujours égale (traduire par: de bonne humeur!) qui ont su

rester debout quels que soient les assauts: je vous demande de les applaudir eux aussi chaleureusement.

DE NOMBREUX REMERCIEMENTS

Je remercie toutes les personnes, reporters et photographes bénévoles qui ont permis à chacun d'entre nous de suivre l'évolution de cet immense chantier. Leurs publications régulières constitueront une mémoire vivante pour les générations futures.

Je ne peux m'empêcher

d'avoir aussi une pensée pour les riverains de ce chantier qui, bon gré mal gré ont subi les déflagrations de 50 tonnes de dynamite, 200 camions... et la poussière qui les accompagnait.

Toute ma reconnaissance va aussi aux élus, les anciens qui ont initié le projet et les nouveaux qui ont su le mener à son terme.

Je citerai quelques noms:

Le Président du syndicat mixte, Monsieur Brémont qui avec une certaine fermeté a su mener rondement et à son terme tous nos travaux administratifs et financiers.

- Mon prédécesseur Henri Baudet toujours discret mais tenace, dont l'équipe a initié le projet.
- Notre conseillère générale Marie-Reine Tillon qui s'est battue avec la détermination et la pugnacité qu'on lui connaît pour faire aboutir ce projet.
- Je n'oublie pas les services techniques de St Cast le Guildo qui ont donné ces derniers jours en particulier le meilleur d'eux-mêmes.



Inauguration de SAINT CAST PORT D'ARMOR

Discours de Monsieur le Maire prononcé le 2 juillet 2009

Monsieur Le Préfet, c'est à vous et à vos prédécesseurs qu'est revenue la décision finale, et vous l'avez prise de manière positive car vous avez compris tout l'intérêt que ce nouveau port représentait pour notre station. Nous vous en sommes profondément reconnaissants.

UN NOUVEL ESSOR GRÂCE AU PORT

Les Castins et Guildocéens caressent maintenant l'espoir de voir à présent leur commune se développer au rythme de leur port.

Depuis 20 ans, 30 ans ou peut-être plus Saint-Cast le Guildo l'attendait.

Certains l'imaginaient sur le site de Canevez, plus au Nord, quelques-uns sur le site actuel.

Les commentaires, les empoignades allaient bon train et ont alimenté "RADIO-QUALI" pendant des années: ils se sont poursuivis jusqu'à

La mobilisation de tous, Conseil Municipal, Conseil Général et Chambre de Commerce fut primordiale.

ces derniers jours... chacun ayant bien entendu SA solution!

La mobilisation de tous, conseil municipal, CG des Côtes d'Armor et CCI fut primordiale.

Nous avons su nouer les uns et les autres des relations de confiance cordiales et chaleureuses autour d'un objectif: donner à notre commune un nouvel essor en permettant la création de commerces et d'entreprises.

Sans risque, je pense pouvoir affirmer que grâce à la synergie Conseil Général et CCI, notre ville vit une étape décisive de son évolution.

Messieurs les présidents du Conseil Régional, du Conseil Général et de la CCI, vous avez su nous accompagner aux sens les plus forts du terme.

À tous Merci!

L'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER

Avec la CCI, notre partenaire va d'ailleurs se poursuivre dans l'aménagement du nouveau quartier du port. Oui il s'agit bien d'un nouveau quartier. Dans les mois qui viennent ce chantier va donc se poursuivre sur les terres pleines afin d'optimiser le potentiel économique de la commune.

Nous savons que nous pouvons compter sur elle pour que le projet soit respecté. À nous de prouver que St Cast le Guildo peut accueillir, sait accueillir. C'est un enjeu primordial pour chacun d'entre nous et en particulier pour les commerçants, les artisans et les chefs d'entreprise de St Cast le Guildo et de la région. Nous avons les clés d'une nouvelle structure, à nous de la faire vivre car de nouvelles perspectives s'offrent à nous

Nous espérons que des plaisanciers venant de tous les horizons viendront partager la quiétude de notre commune car un port c'est aussi un formidable lieu de rencontres et d'échanges. C'est ainsi que je le conçois.

UN ÉVÉNEMENT MAJEUR À SAINT-CAST

Avec un peu d'humour je voudrais vous rappeler que depuis ce jour mémorable de la bataille de St Cast en 1758, jour où nous avons bouté les Anglais par la mer hors de notre belle France il n'y a pas eu d'événement majeur à St Cast...

Et bien en voilà un aujourd'hui en ce 2 juillet 2009... C'est l'inauguration de notre port.

Cette fois encore nous vous attendons, Messieurs les Anglais, de pied ferme mais pied au sec sur nos magnifiques pontons...

Le nouveau port de St Cast vous est ouvert et nous saurons montrer à tous, la convivialité dont nous sommes capables lorsque nous recevons nos voisins et amis qui seront d'ailleurs parmi nous très prochainement.

Pour conclure, je m'abstiendrai de prononcer un certain « bon vent » qui vous rappellerait un certain reportage d'un certain vendredi soir... je préfère vous dire aujourd'hui « Hissons haut » les couleurs de St Cast le Guildo!

Et bonne chance à tous les équipages du Tour de France à la voile!"

Jean Fernandez
Maire de Saint-Cast
Le Guildo



© J.P. Maurel

"...je préfère vous dire aujourd'hui « Hissons haut » les couleurs de St Cast le Guildo!"



Informations Municipales

PRINCIPALES INFORMATIONS MUNICIPALES

SUITE AUX DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2009

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie).

1 - École Neuve :

Le Conseil Municipal approuve le programme « fonctionnel » de réalisation du nouveau Groupe Scolaire.

2 - Emprunt contracté au titre de l'année 2009

Budget Port :

Le Conseil Municipal est informé qu'un emprunt de 480 000 € a été contracté pour financer les dépenses d'investissement du PORT auprès de la Banque Commerciale pour le Marché de l'Entreprise (BCME).

3 - Institution d'une régie de recettes des droits de stationnement des bateaux sur le terre-plein du port du Guildo

4 - Tarifs Rentrée scolaire 2009-2010 et à compter du 01/01/2010 :

Le Conseil Municipal fixe les tarifs de fonctionnement des divers services municipaux.

5 - Taxe de séjour 2010 :

Le Conseil Municipal fixe les tarifs au réel pour Hôtels de Tourisme, Résidence de Tourisme, Meublés de Tourisme, Village Vacances, Terrains de Camping, de caravane, d'hébergement de plein air, et au forfait pour les bateaux en escale dans le Port de Plaisance.

6 - Transport des élèves de la commune durant l'année scolaire 2009/2010 – Choix du transporteur :

Le Conseil Municipal décide de retenir la C.A.T. (Compagnie Armoricaine des Transports) de Dinan.

7- Octroi d'une subvention exceptionnelle au Comité Cantonal d'Entraide de Matignon pour 2009

8 - Octroi d'une subvention pour 2009 à l'IFAC de Brest pour la formation de 2 apprentis domiciliés dans la Commune

9 - Indemnité de fonctions du Maire à compter du 1^{er} juin 2009 :

La délibération en date du 23 février 2009 est modifiée : le nombre d'habitants à prendre en compte étant de 3 502

10 - Création de postes à compter du 1^{er} janvier 2009 pour des agents promus et suppression dans le même temps des postes ainsi libérés

11 - Vente d'un bien communal cadastré Section 159 B n° 712 – 16 Rue St-Gilles :

Le Conseil Municipal autorise cette cession au profit de Madame RIBERON au prix de 175 000 €

12 - Vente d'un bien communal cadastré Section 159 B n° 1252 – 2 Bd de l'Arguenon.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à négocier la vente de l'immeuble cadastré section 159 B n° 1252, situé 2, boulevard de l'Arguenon sur la base de la dernière estimation du Service des Domaines ; à savoir : 150 000 € avec une marge de négociation de 10 % d'estimation.

13 - Approbation modification du P.O.S. – Changement d'affectation d'une partie d'une zone UE (équipements) en zone UCa (habitation) – Rue de St-Eniquet :

Le Conseil Municipal approuve le Plan d'Occupation des Sols modifié.



Informations Municipales

PRINCIPALES INFORMATIONS MUNICIPALES

SUITE AUX DÉCISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2009

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie).

14 - Travaux S.D.E. :

A – Rue de la Corniche en l'Isle – Travaux éclairage public et effacement de réseau. Le Conseil Municipal approuve le projet d'effacement des réseaux basse tension de la rue de la Corniche en l'Isle présenté par le SDE pour un montant estimatif de 100 000 €.

B – Rue du Port Jacquet: Travaux éclairage public et effacement de réseau
Le Conseil Municipal approuve le projet d'effacement des réseaux basse tension de la rue du Port Jacquet présenté par le SDE pour un montant estimatif de 130 000 €.

C – Modification du réseau d'éclairage public: Le Conseil Municipal approuve le projet de modification du réseau de l'éclairage public présenté par le SDE pour un montant estimatif de 9 500 €.

D – Rénovation d'une armoire de commande d'éclairage public: Le Conseil Municipal approuve le projet de modification de l'armoire de commande du secteur de la mairie présenté par le SDE pour un montant estimatif de 450 €.

15 - Contentieux GAYET/Commune – Autorisation d'ester en justice:

Le Conseil Municipal autorise le

Maire à ester en justice et confie la défense des intérêts de la Commune au Cabinet d'Avocats COUDRAY à Rennes, dans le contentieux qui l'oppose à Madame GAYET Véronique.

16 - Contentieux GUILLAUME DE SAUVILLE DE LA PRESLE/Commune – Autorisation d'ester en Justice:

Le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice et confie la défense des intérêts de la Commune au Cabinet d'Avocats COUDRAY à Rennes, dans le contentieux qui l'oppose à la SCI NOTRE-DAME DE LA GARDE, représentée par Monsieur Jean-Louis MICHAU.

17 - Présentation des rapports annuels – Exercice 2008:

- A – Tennis de la Garde
- B – Campings « SARL les Campings Vert & Bleu »
- C – Service d'Eau
- D – Service d'Assainissement

18 - Contrat Groupe d'Assurance Statutaire – Mandat au Centre de Gestion:

Le Conseil Municipal mandate le Centre de Gestion afin de participer à la consultation à venir.

19 - Autorisation signature Convention de balisage d'un itinéraire de promenade et randonnée GR 34.

INSCRIPTIONS À LA CANTINE OU À LA GARDERIE

Les bulletins d'inscription ainsi que les règlements concernant le fonctionnement des cantines municipales et des garderies périscolaires, ont été remis aux parents le jour de la rentrée scolaire. Pour toute inscription, vous pouvez également vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie qui pourra vous remettre ces documents.

Armelle KERROMES - Adjointe au Maire



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **le 25 Juin 2009 : Rose ROUXEL**
Les Landes de la Brousse
- **le 3 Juillet 2009 : Lilou LEBARBIER-HAMON**
Le Biot
- **le 21 Juillet 2009 : Mathieu LARMOYER**
35 Avenue de Pen Guen
- **le 27 Juillet 2009 : Ethann MARTINEZ**
16 Rue Marcel Perroquin

POUR LE MEILLEUR :

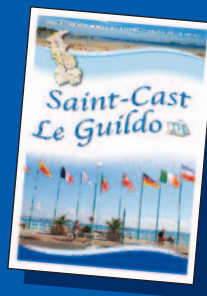
- **le 20 Juin 2009 : Denis LEROUX**
et **Soizic DANIEL** Rue des Nouettes
- **le 27 Juin 2009 : Guillaume PREVOST**
et **Herminie DELORME** 28 Rue Alfred Marinier
- **le 27 Juin 2009 : Hervé CARFANTAN**
et **Valérie ROULLIER** 6 Ter Boulevard de Penthièvre
- **le 29 Juin 2009 : Thomas LESIEUR**
et **Sophie DEJOUX** 47 Rue Rioust des Villes Audrains
- **le 11 Juillet 2009 : Sébastien DUPONT**
et **Céline BURATTO** La Ville d'Est
- **le 17 Juillet 2009 : Nicolas PRESSET**
et **Marie-Amélie GILBERT** Rue Auguste Léontine
- **le 25 Juillet 2009 : Olivier DELETAIN**
et **Claire RIEDINGER** 13 Rue Alfred Marinier

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **le 8 juin 2009 :**
Marie LAMBALLAIS épouse CHAUVEL
9 rue du Moulin d'Anne - 88ans
- **le 19 juin 2009 :**
Nicole GUINARD épouse HOURDIN
La Capitainerie - 70 ans
- **Le 21 Juin 2009 : Aline BRIENS veuve JAN**
Foyer Logement – 92 ans
- **le 8 Juillet 2009 :**
Yvonne LE MOINE veuve BRION
Foyer Logement - 94 ans
- **le 12 Juillet 2009 :**
Geneviève BOISADAN veuve MARCHIX
46, Boulevard de la côte d'Emeraude – 85 ans
- **le 19 Juillet 2009 :**
Marguerite NEUVILLE veuve FILLIETTE
16, rue de La Colonne – 83 ans
- **le 22 Juillet 2009 :**
Robert DUPONT
19 Boulevard de la Mer – 95 ans
- **le 26 Juillet 2009 :**
Touria BENGELLOUN épouse BENGELLOUN
33 Boulevard Duponchel – 63 ans
- **le 28 Juillet 2009 : Stéphane LESAUX**
29 Bis rue du Moulin Bily – 63 ans

AVIS AUX LOUEURS SAISONNIERS TAXE DE SÉJOUR

Conformément à la délibération du 21 Octobre 2008, l'encaissement de la taxe de séjour concernant les résidences de tourisme, meublés, gîtes, se termine le 30 Septembre 2009. Par conséquent, le versement de votre taxe de séjour doit être effectué avant le 31 Octobre 2009.



**La date limite
d'envoi des articles
pour le journal
municipal de fin
Novembre est**

**LE VENDREDI 16
OCTOBRE 2009**

à l'adresse suivante :

mairie@saintcastleguildo.fr



Amélioration du système d'assainissement collectif sur la commune

Les résultats d'exploitation du système d'assainissement collectif de notre commune indiquent que les équipements actuels présentent certaines insuffisances au regard de "périodes surchargées" et des nouvelles exigences réglementaires. La commune lance donc 3 projets sur les sites du Guildo, du sémaphore et du port du Guildo.

DEUX UNITÉS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La commune dispose actuellement de deux unités de traitement des eaux usées :

- La première, de type lagunage naturel, au Guildo, dimensionnée pour 600 équivalents-habitants ;
- La seconde, de type boues activées en aération prolongée, sur le site du Sémaphore, dimensionnée pour 16000 équivalent-habitants.

Les résultats d'exploitation indiquent que la première est surchargée organiquement l'été et que la qualité de l'eau traitée et rejetée en milieu naturel est variable, mais insuffisante au regard des exigences du milieu récepteur et des évolutions réglementaires.

Le fonctionnement de la seconde est satisfaisant, mais présente des insuffisances sur la filière boues, notamment sur la capacité de stockage des boues épaissies jugée insuffisante. Le projet engagé par la

commune porte donc sur la réalisation d'une nouvelle station d'épuration au Guildo, l'aménagement de la filière boues sur le site du Sémaphore et la réalisation d'une bache tampon et de sécurité sur le réseau d'assainissement situé sur le port du Guildo.

DESCRIPTIF DES TRAVAUX PRÉVUS :

• Bâche tampon et de sécurité sur le poste de relevage du port :

La bache actuelle (20 m³) est sous dimensionnée, le clapet anti-retour défectueux induit des intrusions d'eau de mer selon les marées ou les vents, avec montée en charge des effluents au niveau du quai et débordement et rejet en milieu naturel, surcoûts liés au pompage et traitement des surdébits. La nouvelle installation redimensionnée

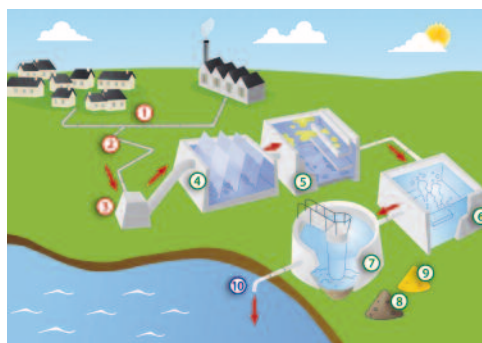


Schéma d'un système d'assainissement collectif.

(140 m³ environ) avec installations de relevage neuves garantira l'étanchéité du système vis-à-vis du milieu naturel et permettra le stockage d'effluents en cas de panne du système de pompage.

• Nouvelle station d'épuration au Guildo :

La nouvelle station d'épuration, d'une capacité de 1600 équivalents habitants de type boues activées en aération prolongée, prend en compte le traitement tertiaire par réutilisation des lagunes existantes. La filière de traitement des boues retenue consiste à un épaississement avec

table d'égouttage, construction d'un silo de stockage d'une capacité de 3 mois (150 m³), avec transfert vers le site du Sémaphore pour déshydratation et stockage avant valorisation agricole.

Les contraintes environnementales

nécessitent de recourir à un traitement de type boues activées en aération prolongée avec déphosphatation physico-chimique, traitement complémentaire pour abattement de bactéries par l'utilisation des lagunes existantes et une conduite de rejet dans le Guébriant.

Le terrain réservé à la construction de la nouvelle station d'épuration (parcelles n° 1033 et 1034, section B du cadastre) s'étend sur les parcelles communales, à proximité des lagunes existantes. Dans ce secteur à vocation agricole, les habitations les plus proches se situent à plus de 100 mètres des futurs ouvrages.



ENVIRONNEMENT : ASSAINISSEMENT ET ÉCLAIRAGE (suite)

Aménagement de la filière boues de la station d'épuration du Sémaphore.

La station d'épuration du Sémaphore est dimensionnée pour une capacité de 16 000 équivalents habitants, elle produit une moyenne annuelle de l'ordre de 115 tonnes de boues, qui sera augmentée de celles produites sur le site du Guildo, soit un total d'environ 150

tonnes annuelles. L'analyse du site et des ouvrages a montré la nécessité de disposer d'un ouvrage de stockage des boues conforme à la réglementation offrant une capacité de 10 à 12 mois de fonctionnement.

L'étude du devenir des boues a par ailleurs souligné qu'il était nécessaire de prévoir un autre processus que celui de l'épandage agricole.

Ce qui induit de prévoir la déshydratation d'une partie des boues, de les chauler et de les stocker. La réalisation d'ouvrages supplémentaires sur le site du Sémaphore pour le chaulage des boues et leur stockage fera l'objet de précautions particulières, notamment en matière de hauteur pour assurer au mieux leur intégration dans le site.

Le planning prévisionnel de

l'opération donne une mise en appel d'offres au cours des 3^e et 4^e trimestres 2009 avec notification du marché en fin d'année et un démarrage des travaux en 2010.

Une réunion publique d'information sera organisée à l'automne pour présenter l'opération et répondre aux questions des habitants.

À propos de l'éclairage public

L'éclairage public et les enseignes publicitaires représentent de 1 à 2% de la consommation électrique en France, 4% des émissions de gaz à effet de serre, et près de la moitié des factures d'énergie des communes ; et le nombre de points lumineux a augmenté de 30% en 10 ans.

POLLUTION LUMINEUSE



Alors que les communes sont appelées à modérer leur consommation d'électricité, Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'État chargée de l'écologie, dénonce « un gâchis monstrueux en matière d'éclairage public : c'est presque culturel en France, poursuit-elle. On a tendance à considérer que plus c'est éclairé plus c'est beau, quitte à éclairer n'importe comment. La France est un des derniers pays d'Europe où la pollu-

tion lumineuse n'est pas considérée comme une pollution ».

Des réflexions ont été engagées au sein de la commune concernant l'éclairage public. Quelques éléments chiffrés permettent de situer l'éclairage public de façon concrète tant sur le plan matériel que sur le plan des consommations :

- 923 points lumineux fonctionnant en régime permanent (éclairage sur la totalité de la durée nocturne) ; 375 points lumineux fonctionnant en régime non permanent (éclairage en début et fin de période nocturne, extension à partir de minuit ou modulable en fonction de consignes définies) ; soit environ 3/4 de points d'éclairage permanent pour 1/4

d'éclairage non permanent ;

- Le coût de l'éclairage public est de l'ordre de 50 000 € par an, soit un peu plus de 40 % du coût des consommations électriques communales.

La possibilité de réduction des consommations électriques étudiée en liaison avec le Syndicat Départemental d'Électricité (S.D.E) porte dans un premier temps sur la capacité du réseau à s'adapter aux modifications des ordres sur les commandes existantes pour inverser le principe d'éclairage et passer à 3/4 d'éclairage non permanent, les économies se situant sur le principe du kilowatt non consommé, ainsi que sur un investissement financier limité. Des adaptations sont à réaliser sur les armoires de

commande pour permettre la modification des horaires de fonctionnement de l'éclairage public, elles ont été chiffrées à 9 500 € et confiées au SDE pour exécution.

Les zones d'éclairage permanent porteront essentiellement sur les axes routiers majeurs de la commune et leurs points singuliers, les zones d'éclairage non permanent porteront sur le reste de la commune. Des essais interviendront à partir de cet automne ou hiver dès les adaptations réalisées.

La maintenance annuelle permet par ailleurs de remplacer les points lumineux les plus vétustes, et la mise en place de matériel basse consommation.

Gérard VILT
Adjoint au Maire



Le dossier du mois : Les enseignements du dernier recensement

LE DERNIER RECENSEMENT À SAINT-CAST LE GUILD0 : 3502 HABITANTS

Le 1^{er} janvier 2009, le nombre d'habitants de la commune au 1^{er} janvier 2006, date de référence du dernier recensement de la population, était diffusé. Ainsi, nous étions 3 394 à résider habituellement à Saint-Cast le Guildo (c'est ce qu'on appelle la population municipale). À celle-ci, on peut ajouter 108 personnes ne résidant pas dans la commune mais ayant déclaré y avoir néanmoins un logement (c'est ce qu'on appelle la population comptée à part). En ajoutant ces deux populations, on obtient la population totale soit 3 502 habitants. Depuis début juillet, nous connaissons les principales caractéristiques de la population municipale. Voici donc quelques éléments qui nous sont spécifiques.

UNE AUGMENTATION DE LA POPULATION

Depuis 1999, la population municipale a augmenté de 204 habitants. La répartition de la population par grandes tranches d'âge montre que cette hausse est due à une augmentation des personnes de 45 ans et plus vivant dans la commune avec un pic pour les plus de 60 ans. Le vieillissement de la population se

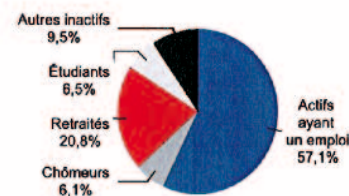
cette hausse est due
à une augmentation
des personnes de
45 ans et plus

confirme donc avec un peu plus 47 % de retraités sur l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans.

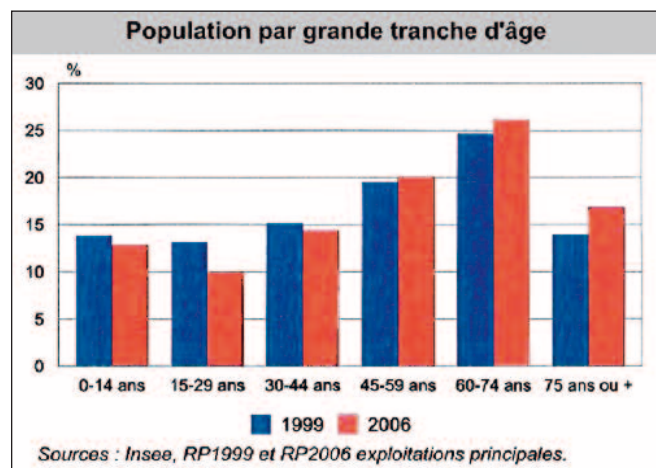
Entre 1999 et 2006, l'aug-

mentation de la population correspond à une variation annuelle moyenne de +0,9 %. Cette variation positive est principalement due au solde apparent des entrées/sorties qui est positif (+1,7 %) alors que le solde naturel (naissances - décès) est négatif.

Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2006



Source : Insee, RP2006 exploitation principale.



LES CASTINS À LA LOUPE

Si on étudie un peu plus « à la loupe » la population des personnes âgées de 15 à 64 ans, on remarque que 57 % sont des actifs ayant un emploi alors que 6 % déclarent être chômeurs. Le schéma ci-dessous montre la répartition des 15 à 64 ans par type d'activité.

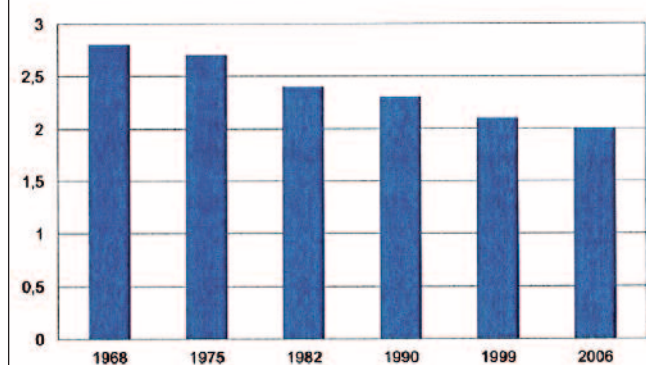
Et la structure familiale, quelle est-elle ? Les ménages d'une seule personne représentent un peu plus de 35 %, les couples sans enfant 38 %

contre 18 % pour les couples avec enfants et le taux de familles monoparentales est de 6 %. Enfin, la taille des ménages est à la baisse depuis de nombreuses années. C'est un constat fait dans quasiment toutes les communes et qui explique l'évolution de la population. En effet, le nombre moyen d'occupants par résidence principale baisse et le nombre croissant de logements ne parvient pas à compenser



Le dossier du mois : Les enseignements du dernier recensement

Évolution de la taille des ménages



Nombre moyen d'occupants par résidence principale

Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2006 exploitations principales.

cette situation. C'est ce qu'on appelle le phénomène de décohabitation, les enfants recensés chez leurs parents en 1999 ayant quitté le domicile familial.

Et les actifs, qui sont-ils ? Sur 1 060 actifs ayant un emploi en 2006 (contre 954 en 1999), 782 sont salariés et 278 non

salariés. Ils sont autant nombreux à travailler sur la commune (532 personnes) qu'à l'extérieur (528). À noter également que 9 % d'entre eux (soit 95 personnes) déclarent travailler dans un autre département de la région de résidence. Notre commune n'échappe donc pas au

constat fait dans de nombreuses communes à savoir que les trajets « domicile/travail » augmentent au fil du temps.

L'ÉVOLUTION FULGURANTE DU LOGEMENT

Et que dire des logements ? Leur augmentation est fulgurante puisqu'ils sont passés de 4 431 en 1999 à 4 998 en 2006. Comme nous nous en doutions, cette hausse concerne particulièrement les résidences secondaires qui atteignent le chiffre record de 4 998 soit près de 64 % de l'ensemble.

Enfin, phénomène constaté dans toute la Bretagne, le nombre de propriétaires est très important dans notre commune. Sur 1 648 ménages ayant leur résidence principale à Saint-Cast le Guildo, près de 81 % sont propriétaires alors que 17 % sont

locataires (dont 1,7 % d'un logement HLM).

POUR UNE INFORMATION COMPLÈTE

Ces quelques données qui nous caractérisent ne sont qu'une infime partie des résultats statistiques diffusés par l'Insee début juillet. Les passionnés de chiffres pourront donc, s'ils le souhaitent, consulter le site insee.fr (rubrique « Recensement »). Ils y trouveront 10 pages de tableaux et graphiques qu'ils pourront éditer gratuitement.

Et comme le recensement est désormais annuel, sachez que début janvier 2010, nous vous communiquerons la population légale de la commune au 1^{er} janvier 2007 et ce sera ainsi mis à jour chaque année.

Armelle Kerromès
Adjointe au Maire

HALTE AUX PESTICIDES !

NE TRAITEZ PAS À PROXIMITÉ DE L'EAU.

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides...)

- À moins de 5 mètres minimum des cours d'eau, plan d'eau
- Dans et à moins de 1 mètre de la berge de fossés (même à sec)
- Sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs. En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

Panneau disponible sur le site : <http://www.bretagne.pref.gouv.fr/>

Médaille d'Honneur du 14 Juillet 2009

- Madame BRIENT Marie-Noëlle, médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'Argent
- Monsieur BOUTEILLE Serge, médaille d'honneur agricole
- Monsieur BOURGET Jean, médaille d'honneur de Vermeil

Pascale OCTAVE-ROLLAND
Directrice Générale des Services



PERMIS de CONSTRUIRE

- P.C.09C0065 déposé par M. et Madame BUFQUIN, rue des Bignons, pour construction d'une maison individuelle
- P.C.09C0006 modificatif déposé par M. et Mme DUBOIS Jean, 38, rue de la Bataille, pour la transformation de la porte de garage en baie vitrée
- P.C.09C0057 déposé par M. BOSI Aristide, 26, boulevard de la Mer, pour la construction d'une maison individuelle
- P.C.09C0071 déposé par M. et Mme MALFAIT David, rue du Paradis, pour la construction d'une maison individuelle
- P.C.09C0074 déposé par M. et Mme FRELAUX Patrick, 3, rue de la Salicorne, pour la construction d'une maison individuelle
- D.P.09C0088 déposée par la Commune de Saint-Cast le Guildo la Haute Lande, pour la création d'un lot à bâtir
- P.C.05M1012-02 modificatif déposé par Côtes d'Armor Habitat, les Quatre Vaux, pour la restructuration du CPAM les Quatre Vaux
- P.C.08C0050 modificatif déposé par M. OUDOT Jean-Maurice, 9, rue des Callots, pour la réduction de l'extension du sous-sol, ajout d'une fenêtre, modification de 2 ouvertures, suppression du bow-window et déplacement de l'escalier
- P.C.09C0075 déposé par M. et Mme PIQUERET Laurent, 12, lotissement la Croix Chauvel, pour la construction d'une maison individuelle
- P.C.09C0077 déposé par M. PENAULT Guy, 20, rue Roseleux, pour la construction d'un garage
- P.C.09C00781 déposé par Mme WARME Marie-Noëlle, la Rochevin, pour la rénovation d'une maison individuelle
- P.C.09C0080 déposé par M. et Mme LESSARD Bernard, rue de la Ville Orien, pour la construction d'une maison individuelle
- PC09C0070 déposé par M. MARTEAU Thierry, rue de la Fontaine, pour la construction d'une maison individuelle.
- PC09C0088 déposé par M. DUTERTRE Alain, 7 rue des Quatre Vaulx, pour la construction d'un garage et d'un bûcher.
- DP09C0092 déposé par M. HEURTAULT Annick, 8 rue de la Comté, pour la réalisation d'une clôture et la pose d'un portail
- PC09C0082 déposé par M.Mme MARTIN, rue de la Halte, pour la construction d'une maison individuelle.
- PC09C0047 déposé par M. MALLET, 3 rue Tourneuf, pour la démolition d'un escalier extérieur et l'extension d'une maison individuelle
- P.C.08C0083 modificatif déposé par Mme MOISAN Colette, 29, rue de la Mardreux, pour diminution de la surface de la véranda
- P.C.08C0106 modificatif déposé par M. et Mme LEVEQUE André, bd. de la Côte d'Emeraude, pour la diminution de la maison et du garage en longueur
- P.C.08C0114 modificatif déposé par M. TOULEMONDE Philippe, 24, rue des Fontenelles, pour la modification du plan des façades et augmentation de la surface

DÉFIBRILLATEURS AUTOMATIQUES : SAS BISCUITERIES DE LA CÔTE D'ÉMERAUDE

"En France, on compte 40000 à 60000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour. Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à 30% de chances de survie sans séquelles. N'importe quel témoin d'un arrêt cardiaque peut être amené à se servir d'un défibrillateur automatique. Très simple à utiliser, il peut sauver une vie".

La Sas Biscuiteries de la Côte d'Emeraude s'est équipée de 2 défibrillateurs dans ses magasins à St-Cast et au Guildo. Même si cet appareil portatif est installé à l'intérieur, elle informe les entreprises ou particuliers géographiquement proches, de son utilisation possible pour toute personne en danger. Grâce à un guidage vocal et visuel de l'intervenant, la mise en œuvre est efficace et rapide, même pour des personnes non formées.



INFOS PRATIQUES

Mesures Jeunes Actifs

DES AVANTAGES POUR VOUS, UNE CHANCE POUR EUX

• 50 000 contrats initiative emploi

L'État aide les entreprises à recruter des jeunes de moins de 26 ans ayant un niveau de qualification inférieur ou équivalent à un bac +3 qui ont du mal à accéder à l'emploi.

50 000 CIE supplémentaires dédiés aux jeunes de moins de 26 ans sont débloqués en 2009, ouvrant droit à une aide comprise entre 40 et 47 % du SMIC.

• Zéro charge, aussi pour les apprentis

Devant les bons résultats enregistrés par le dispositif Zéro Charge depuis le début de l'année, le Gouvernement l'étend aux entreprises de 11 salariés et plus pour le recrutement de leurs apprentis.

Les embauches d'apprentis réalisées avant le 30 juin 2010 seront ainsi exonérées de cotisations sociales pendant 12 mois.

• Une aide de 1 800 € pour un apprenti en plus

Jusqu'au 30 juin 2010, les entreprises de moins de 50 salariés qui embauchent leur premier apprenti ou un apprenti supplémentaire pourront bénéficier d'une aide de 1 800 €.

• Une aide de 1 000 à 2 000 € pour un contrat de professionnalisation

Jusqu'au 30 juin 2010, si vous embauchez un jeune de

moins de 26 ans en contrat de professionnalisation ou transformez un contrat de professionnalisation à durée déterminée en contrat de professionnalisation à durée indéterminée, vous pourrez bénéficier d'une aide exceptionnelle de 1 000 à 2 000 € en fonction de sa qualification et de sa durée de travail effectif.

• Une prime de 3 000 € pour l'embauche d'un stagiaire

Pour vous inciter à recruter les stagiaires que vous avez accueillis, l'État versera une aide exceptionnelle de 3 000 € à l'embauche d'un stagiaire de moins de 26 ans.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur
www.entreprises.gouv.fr/jeunesactifs

Formation d'ouvrier(ière) qualifié(e) en productions animales.

CENTRE PUBLIC DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Le CFPPA propose à partir d'octobre 2009 la formation d'ouvrier(ière) qualifié(e) en productions animales. Cette formation de niveau V prépare à un emploi de salarié(e) agricole dans un atelier porcin ou bovin.

Cette formation bénéficie d'un cofinancement du Conseil Régional de Bretagne et du Fonds Social Européen (Programme Régional des Stages): elle s'adresse dans ce cadre aux demandeurs d'emploi souhaitant acquérir une qualification pour une insertion professionnelle rapide en atelier porcin ou ovin. Des plaquettes d'information sont disponibles en Mairie.

**CFPPA de KERNIL-
GUINGAMP**
22200 GUINGAMP
Tél.: 02 96 40 67 54 - Fax: 02 96 44 07 38
Site internet: <http://www.formation-guingamp.fr>





INFOS PRATIQUES

Compostage à domicile

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE MATIGNON

Sensibilisation au compostage

Dans le cadre de la réduction de la production de déchets, la Communauté de Communes du Pays de Matignon sensibilise les habitants de son territoire au compostage individuel. Pour cela, des composteurs individuels de jardin en bois de 400 l, 600 l, 800 l et 1000 l sont à votre disposition à la Communauté de Communes.

Renseignements, tarifs et réservations
au 02 96 41 15 11



Filière bois :

Depuis le début du mois de août 2009, la Communauté de Communes du Pays de Matignon a mis en place une nouvelle filière de recyclage à la déchetterie de Matignon : la filière bois. Auparavant mis avec les encombrants, le bois n'était pas valorisé.

La mise en place du tri des déchets bois présente 2 avantages. Tout d'abord d'un point de vue écologique. Le bois étant valorisé, soit dans des chaufferies industrielles, soit dans des usines de fabrication de panneaux à particules.

Enfin d'un point de vue économique. Le coût de traitement du bois est 62 % moins élevé que le coût de traitement des encombrants.

Gwendal COEURET
Service déchets
Communauté de Communes
du Pays de Matignon
Rue du chemin vert - B.P. 26
22550 MATIGNON
02.96.41.15.11.

dechets.cdc.matignon@orange.fr
vous pouvez télécharger sur le site de l'ADEME un guide du compostage domestique :
www.ademe.fr



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

CŒUR DE PIERRE, CŒUR DE VIE

Depuis son lancement, au mois de mars 2009, l'association, créée principalement pour la réhabilitation et la réouverture de l'église du Guildo, outre les contacts avec la municipalité sur ce sujet, a rencontré à St Brieuc, le responsable de la Commission d'art sacré du diocèse.

Elle a organisé le 21 juillet une visite de l'église avec ladite commission afin d'obtenir des conseils et une éventuelle aide financière.

Le 14 juillet, en liaison avec l'association des jeunes du Pano, organisatrice du bal mousse devant la salle d'Armor, elle a assuré la restauration de la manifestation dont les bénéfices seront à terme réinvestis dans l'église. Le 23 juillet, elle était présente à la messe célébrée à la chapelle Ste Brigitte, prolongeant ainsi la campagne de distribution de la brochure d'adhésion et de souscription de l'association (brochure disponible aux Mairies de St Cast et du Guildo, à l'Office du Tourisme).

Si vous êtes intéressés par l'action de CPCV, si vous voulez adhérer ou souscrire, contacter Marie Paule DECOENE au 02.96.41.22.98.

DYNAMIC' GYM

L'Association Dynamic' Gym a repris ses cours le lundi 14 septembre, salle des Pierres Sonnantes. Les

cours sont assurés par M^{me} Béatrice Vincent, animatrice diplômée.

**Contact : Présidente
Annie TOUTAIN
02.96.41.08.86**

DANSE BRETONNE GROUPE "EMERAUDE"



**Reprise des cours le mercredi 16 septembre Salle Armor 14h-16h30
Cotisation 12 € pour l'année.**

Les cours sont ouverts à tous de 7 ans à 80 ans.

Venez nous rejoindre et passer un moment agréable au son des accordéons, des flûtes et clarinettes

**Contacts : Andrieu Danièle
02 96 41 61 97
Doré Arlette :
02 96 41 00 00**

CLUB DES PIERRES SONNANTES

**Les cours de gymnastique
Les activités ont repris
depuis le 2 septembre.**

- Le repas des anniversaires du 3^e trimestre aura lieu le mercredi 14 octobre à partir



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

de 12 heures à la salle des Pierres Sonnantes (apporter son couvert). **Inscriptions pour le 10 octobre** auprès de MT. Oléron ou O. Hamoniaux.

- **Gala du Cadre Noir** de Saumur à Rennes le mercredi 16 décembre à 15h00. tarif: 59 €/pers. Le solde est à verser pour le 30 septembre auprès de M. André ROUAULT au 02.96.41.01.88. Quelques places sont encore disponibles, s'inscrire au plus vite.

- **AGE TENDRE:** La tournée des Idoles: vendredi 8 janvier 2010 à 14h30 à Rennes. Spectacle présenté par Sophie DAREL: 3 heures de tubes légendaires avec: Sheila, Isabelle Aubret, Bobby Solo, Patrick Juvet La Compagnie Créole Georges Chelon Frank Alamo, Richard Anthony, Stone et Charden etc... Tarif: 49,50 €/pers.

TENNIS CLUB



INSCRIPTION TENNIS CLUB SAISON 2009-2010

Les cours de l'école de tennis reprendront le lundi 27 septembre. Vous pouvez encore vous ins-

crire en vous adressant au club au 02.96.41.94.28
Les tarifs appliqués pour la nouvelle saison sont:
École de tennis: 95 € pour une heure de cours/semaine
140 € pour deux heures de cours/semaine
Cours adultes: 160 € sans entraînement
220 € pour 1h/semaine de cours.

Tennis club
3 rue des tennis
22380 Saint-Cast Le Guildo

KARATÉ CLUB DE MATIGNON



Les entraînements ont repris le mercredi 16 septembre 2009.

- enfants de 6 à 8 ans de 16h00 à 17h00
- enfants de 9 à 11 ans de 17h15 à 18h15
- adultes-ados +12 ans de 18h30 à 20h00

Cette année, il est prévu des cours adaptés pour les seniors débutants.

Le karaté est typiquement une pratique qui fait travailler l'équilibre, la coordination et le positionnement dans l'espace, particulièrement utile dans la vie

de tous les jours.

Contact: 02.96.41.56.72

AMICALE SPORTIVE DE ST-CAST



Les cours de gymnastique ont repris le mardi 15 septembre et le vendredi 18 septembre.

Les cours d'initiation au yoga débutent le mardi 22 septembre. Les séances d'une heure se passent à la Salle d'Armor (quelques fois Bec Rond le vendredi)

Cours de gym le mardi (14h-15h) et vendredi (11h-12h)

Cours de yoga le mardi (15h-16h15)

Inscriptions sur place (se munir d'un certificat médical)

Renseignements:
Micheline BRIAND
02.96.41.93.50



Remerciements
Collecte de Sang
Du 20 Juillet 2009
A Saint Cast le Guildo

Au nom des malades transfusés, le site de Rennes de l'Établissement Français du Sang Bretagne et l'Association pour le Don de Sang Bénévole remercient les personnes qui se sont présentées à la collecte de ST CAST LE GUILDOR pour offrir leur sang les 20 juillet et 10 août 2009.

Grâce à leur geste solidaire, 232 personnes ont pu être accueillies. Les prélèvements sont analysés et préparés au niveau du plateau technique régional situé à Rennes, en vue des transfusions réalisées dans les 89 établissements de soin bretons. Chaque jour, 550 dons de sang sont nécessaires en Bretagne pour satisfaire les besoins des malades.

Outre les 1700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne, le site de Rennes accueille les donneurs du lundi au vendredi sur rendez-vous en contactant au préalable le 02.99.54.42.22.



Évènements

“UN AIR DE JAZZ” : UNE TOTALE RÉUSSITE

La première édition du festival “UN AIR DE JAZZ” organisé par le comité des fêtes a eu lieu le 27 juillet et le 3 août à la salle d'Armor.



HISTOIRE D'UNE NAISSANCE PROMETTEUSE

“UN AIR DE JAZZ” est né grâce à une équipe de bénévoles déterminés et complémentaires qui a toujours su conjuguer travail, enthousiasme et bonne humeur. Des artistes d'envergure internationale, un producteur d'expérience (Xavier Trotignon, créateur du festival Jazz en Val-de-Cher) une équipe de sonorisation en devenir (la boîte à musique) ont fait de ce premier “AIR DE JAZZ” un festival réussi qui annonce un avenir prometteur.

PROGRAMMATION CONVAINCANTE

Le 27 juillet, salle comble pour accueillir “CERTAINS L'AIMENT CHAUD”, un quintet féminin, style New Orléans, qui a conquis et séduit le public, en faisant revivre les orchestres des années vingt, celui de Jelly Roll Morton, ou, Fats Waller. « Bornéo » de Bix Beiderbecke fut le premier morceau lancé par Kiki Desplat, leader du groupe et cornettiste renommée.

Le public ne s'est pas fait prier pour participer en reprenant en cœur, “Si

bon, si bon », avant une standing ovation. Le 3 août, cinq musiciens de JAZZ COKTAIL et deux tap-danceurs Philou et Fabien Ruiz de renommée internationale, véritables percussionnistes qui jouent avec leurs pieds ont fait vibrer la salle d'Armor, archicomble, autour des grands classiques du jazz.

Au programme, Louis Armstrong, Sidney Bechet, Duke Ellington, Ella Fitzgerald et bien d'autres. Le ton et le rythme de la soirée, swing et jazz, sont montés en puissance, pour finir par un bœuf, avec deux des marraines du festival, du groupe “Certains l'aiment chaud”, et une incursion dans la salle devant un public enchanté.

DES PARTENAIRES QUI ONT CRU EN NOUS

En tant que présidente du comité des fêtes, je tiens à remercier tous nos partenaires qui ont cru en notre projet ambitieux et difficile : le conseil général des Côtes d'Armor, la municipalité, les commerçants et arti-

sans castins et guildocéens, l'office du tourisme et notre partenaire le Télégramme. Je renouvelle mes félicitations et mes remerciements à l'atelier des arts plastiques qui a reproduit notre logo.

Je n'oublie pas, non plus, le soutien logistique des services techniques. Vivement 2010.

La Présidente
Annie Leblanc

